ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

Fiche d'activité

ITTC CODE: ATPC12/1

TITRE DE L'ACTIVITÉ	**COURS AVANCÉ DE POLITIQUE COMMERCIALE 2012 DE L'OMC (FRANÇAIS)**
LIEU ET DATES	Siège de l'OMC, Genève : du 16 avril au 5 juillet 2012
Description du cours	Le cours avancé de politique commerciale, qui s'inscrit dans la stratégie d'apprentissage progressif de l'OMC, est une activité de formation de niveau 3 qui correspond au niveau d'apprentissage le plus élevé des activités de formation de l'OMC. En raison de son caractère avancé, le cours est destiné aux participants qui possèdent déjà une solide connaissance des aspects généraux du système de l'OMC et de ses accords. Le cours vise à stimuler l'esprit critique des participants pour ce qui est de la formulation des politiques commerciales en renforçant leur compréhension des liens entre les règles et disciplines de l'OMC et les intérêts de leurs pays respectifs au sein du système commercial multilatéral. L'approche pédagogique du cours est multidisciplinaire en ce sens qu'elle prend en considération les aspects tant légaux qu'économiques des règles et disciplines de l'OMC. La méthode d'apprentissage du cours est conçue pour encourager l'implication active des participants par le biais d'une série de modules interactifs comprenant des présentations, des exercices et des simulations couvrant la majorité des domaines de travail de l'OMC. Concrètement, des devoirs seront régulièrement donnés aux participants, à faire individuellement ou en groupe. Ils devront aussi avoir réalisé un projet sur le profil des politiques commerciales d'un pays de leur choix à la fin de leur séjour de trois mois. Le cours inclut également des visites à d'autres organisations internationales actives dans les domaines ayant trait au commerce. Les participants assisteront aussi à des réunions sélectives des organes de l'OMC et à des sessions informatives sur les travaux en cours à l'OMC. Des contacts seront régulièrement maintenus avec des fonctionnaires du Secrétariat ainsi qu'avec des délégués et représentants des Missions et d'autres organisations internationales.
Objectifs	Il est attendu des participants qu'à la fin du cours ils aient développé leur capacité d'autonomie vis-à-vis des affaires de l'OMC en ayant : ● approfondi leurs connaissances des règles et disciplines de l'OMC et leurs relations possibles avec la formulation des politiques commerciales de leurs pays respectifs; ● amélioré leurs capacités d'analyse et de négociation, ainsi que leur aptitude à analyser l'information relative au commerce et à participer activement aux négociations commerciales de l'OMC; ● perfectionné leur capacité à chercher et à utiliser les informations et la documentation de l'OMC sur les questions ayant trait au commerce; ● renforcé leur capacité à travailler individuellement, en équipe et dans un environnement international; ● établi et/ou renforcé un réseau de contacts entre eux ainsi qu'avec les formateurs et experts.
Programme	Le programme final sera distribué le premier jour du cours.
Pré-requis	Avoir complété avec succès une activité de formation de l'OMC de niveau 2 (pour généralistes). Pour plus de détails, voir "Audience recherchée" page suivante.

. /.

Institution/entité organisatrice	OMC

AUDIENCE RECHERCHÉE - PAYS ADMISSIBLES
Ce cours est destiné aux fonctionnaires publics des gouvernements des pays en voie de développement ou économies en transition Membres et Observateurs de l'OMC. Les candidats doivent travailler actuellement dans leur administration nationale dans le domaine de la formulation et de la conduite de la politique commerciale dans le but défini de continuer à y travailler ou à y assumer des responsabilités plus grandes dans ce domaine. Les candidats devront avoir finalisé avec succès une activité de formation de l'OMC de niveau 2[1] pour généralistes : Cours de Politique Commerciale (régional ou à Genève) ou Cours en ligne sur les Accords commerciaux multilatéraux ou pouvoir démontrer qu'ils ont des connaissances ou une expérience professionnelle équivalentes. .
PRÉSENTATION DES CANDIDATURES
Dans le cadre des procédures de l'OMC, une invitation et un formulaire de candidature seront envoyés aux autorités gouvernementales pertinentes par les voies usuelles, à savoir par l'intermédiaire des Missions permanentes ou des Ambassades. Vingt-cinq (25) places sont disponibles pour les candidats de pays en voie de développement et de pays à économies en transition. Les coûts relatifs à leur participation (billet aller-retour en classe économie, indemnité de subsistance et hébergement) seront pris en charge par l'OMC. Les participants seront sélectionnés sur la base des informations présentées. Seuls seront prises en compte les candidatures officiellement proposées par leurs autorités nationales et présentées par leurs Missions respectives. Les candidatures reçues par d'autres voies ne seront pas considérées.

[1] Les activités de niveau 2 pour généralistes incluent : Cours de Politique Commerciale à Genève avant 2010; Cours Régional de Politique Commerciale; Cours en ligne sur les accords commerciaux multilatéraux. Afin d'obtenir plus de détails sur la stratégie d'apprentissage progressif de l'OMC, voir le Plan d'assistance technique et de formation de l'OMC pour 2010-2011 (WT/COMTD/W/170/Rev.1), accessible à travers le lien : : http://www.wto.org/french/tratop_f/devel_f/teccop_f/tct_f.htm